



CONSEIL COMMUNAL
DE
MONTAGNY
près-Yverdon

Montagny, le 16 décembre 2025

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du 15 décembre 2025

Présidence : Corinne Baltar, Présidente

Présents : 21 membres

Dans sa séance du 15 décembre 2025

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTAGNY –PRES-YVERDON

a

- adopté le préavis N° 32/25 relatif au budget de fonctionnement pour 2026 avec **Fr. 5'768'997.00** aux charges et **Fr. 5'613'180.00** aux revenus, ce qui laisse apparaître une perte de **Fr. 155'817.00**
- adopté le préavis N° 33/25 relatif à la révision des statuts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois
- adopté une résolution demandant à la Municipalité de préparer un projet de règlement ainsi qu'un préavis, donnant la base légale pour une éventuelle installation de vidéosurveillance au sein du village

La Présidente

Corinne Baltar



La Secrétaire

Anne-Marie Forchelet